



Le rapport «L'environnement en Europe — état et perspectives 2020» joue un rôle essentiel pour soutenir le nouvel élan de l'Europe en faveur de la durabilité

Au début de ce mois, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a publié son rapport «L'environnement en Europe — état et perspectives 2020» (SOER 2020). Celui-ci arrivait à la conclusion que l'Europe ne réalisera pas ses objectifs pour 2030 sans une action urgente au cours des dix prochaines années pour répondre au rythme alarmant d'appauvrissement de la biodiversité, aux effets de plus en plus marqués du changement climatique et à la surconsommation des ressources naturelles. Il formulait également quelques solutions clés qui contribueraient à remettre l'Europe sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs. Nous nous sommes entretenus avec Tobias Lung, expert en charge de la coordination et l'évaluation du SOER au sein de l'AEE, au sujet du rôle du rapport SOER 2020.

Quels sont les principaux messages adressés par le rapport SOER 2020? Comment êtes-vous arrivés à ces conclusions?

Le rapport «L'environnement en Europe — état et perspectives 2020» lance un appel aux pays européens, à leurs dirigeants et responsables politiques pour qu'ils saisissent l'occasion et consacrent la prochaine décennie à radicalement amplifier et accélérer la mise en œuvre des actions visant à remettre l'Europe sur la voie de la réalisation de ses buts et objectifs environnementaux à moyen et long terme afin d'éviter des changements et des dommages irréversibles dans notre environnement. Le tableau que nous avons dépeint souligne l'urgence et est quelque peu négatif, mais il est important de noter que le rapport SOER 2020 présente une approche orientée vers la recherche de solutions aux défis auxquels nous sommes confrontés et démontre que nous pouvons encore changer le cours des choses. Ce rapport comprend une partie - soit trois chapitres - sur la compréhension des systèmes (comme l'énergie, la mobilité et l'alimentation) et explique la nécessité et l'utilité de comprendre ces systèmes afin de proposer des connaissances orientées vers la recherche de solutions. Dans ce rapport, nous mettons l'accent sur des points d'intervention plutôt concrets, par exemple, par rapport aux gouvernements et à la gouvernance, et de manière plus générale, aux villes ainsi qu'aux systèmes financiers et fiscaux.

En quoi le rapport SOER 2020 est-il si important?

En tant que rapport phare de l'AEE, il offre l'aperçu le plus complet de la situation en Europe au regard de l'environnement et du climat. En vertu de notre règlement constitutif, nous sommes également tenus de le publier tous les cinq ans. Mais plus important encore, de nombreuses personnes y accordent de l'attention, notamment au niveau des institutions de l'Union européenne, car il établit un lien entre notre évaluation environnementale et climatique globale et un vaste éventail d'objectifs de la politique européenne. Il est donc porté à l'attention des décideurs politiques comme aucune autre évaluation de l'AEE, et sert de point de référence dans de nombreux cas.

Le rapport SOER 2020 a déjà été utilisé en soutien à la communication sur le pacte vert pour l'Europe, laquelle a également été présentée peu de temps après la publication de ce rapport. La Commission européenne a également reconnu notre rapport comme constituant une évaluation importante qui étayera le développement et la mise en application futurs du pacte vert pour l'Europe. Cela ne signifie pas que les décideurs politiques de l'Union se référeront uniquement au SOER 2020, mais qu'en fonction de leur domaine, ils consulteront certains axes thématiques pour un apport d'informations plus approfondies.

Les pays utilisent eux aussi le SOER 2020 comme point de référence, notamment concernant des

informations à l'échelle européenne. Il est cependant clair que nombre des solutions proposées sont transfrontalières, et que grand nombre des problématiques que nous abordons sont universelles et ne se limitent pas à certains pays, comme le rôle des différents organes fondateurs dans différents aspects des transitions en faveur de la durabilité. Si vous observez le capital naturel, ce sont majoritairement des investissements publics qui devront être suscités, tandis que les parts du financement attribuées aux secteurs publics et privés de l'énergie et du transport sont plus répandues. Cela vaut pour la quasi-totalité des pays.

Comment le rapport SOER 2020 a-t-il été élaboré? Pouvez-vous nous expliquer le processus?

Le SOER 2020 est un rapport très volumineux. Sa rédaction a nécessité près de 20 auteurs principaux et 40 collaborateurs supplémentaires. Il compte environ 500 pages, qui ont été conceptualisées et rédigées au cours des 3,5 dernières années. Ces pages ne représentent toutefois que la partie émergée de l'iceberg des près de 50 rapports et notes d'information qui sont produits par l'AEE chaque année. Dans les faits, le SOER 2020 fait l'inventaire de ce que nous avons fait au cours des cinq dernières années, depuis la publication du dernier SOER en 2015. Cela équivaut à près de 300 rapports et notes d'information qui viennent étayer le SOER 2020, et ces produits sont eux-mêmes appuyés par des indicateurs et d'autres produits (basés sur le web).

Le rapport SOER 2020 a fait le choix d'une approche très itérative et intégrée pour renforcer l'analyse des interdépendances entre les différents thèmes. L'évaluation inclut également une centaine de pages de références, qui visent à corroborer nos propos par des preuves scientifiques.

La mention de références a toujours été essentielle à tout rapport SOER, tout comme la rigueur scientifique lors du processus de formulation et de révision. Pour ce rapport, nous avons fait le choix délibéré d'investir dans une approche améliorée en ce qui concerne l'évaluation et la communication des aspects liés à la qualité et l'incertitude. Cela se reflète dans l'ensemble du rapport, y compris dans les tableaux de synthèse concis dans lesquels les lecteurs peuvent trouver des informations sur les tendances et les perspectives antérieures, ainsi que sur la fiabilité des éléments de preuve, le degré dans lequel l'avis d'experts est pris en considération et les lacunes en matière de données et d'informations.

Quelles sont les prochaines étapes?

Nous préparons d'ores-et-déjà les prochaines étapes dans la mesure où le rapport SOER 2020 contribue aux travaux sur le pacte vert pour l'Europe. Qui plus est, nous élaborerons un rapport de suivi l'année prochaine, qui permettra de mettre à jour certaines parties du SOER 2020. Il inclura, par exemple, une nouvelle évaluation de la biodiversité et de la nature basée sur les derniers rapports 2013-2018 élaborés au titre des directives Oiseaux et Habitats. Il s'agit là de l'objectif de ce suivi, qui inclut de démontrer de quelle façon les connaissances peuvent soutenir des actions en faveur des priorités qui émergent du pacte vert pour l'Europe.

Cette approche servira également d'ossature tandis que nous préparerons le SOER 2025. Nous envisageons de conserver la structure de base du SOER 2020 avec ses évaluations thématiques et sectorielles, et de la compléter par une perspective axée sur les systèmes et les solutions, car cela revêt une importance croissante.



Tobias Lung

Expert en charge de la coordination et l'évaluation du SOER au sein de l'AEE

Éditorial publié dans le numéro de décembre 2019 du bulletin d'information n° 04/2019 de l'AEE

Date de publication 03/02/2020